

OFFRE EXTERNE ET INTERNE

DESCRIPTION DU POSTE	
Numéro	AMI/004/OPE/REMED/RH/02/26
Intitulé du Poste	OFFICIER PROTECTION DE L'ENFANT
Nombre de Poste	1
Lieu d'affectation	Zone de santé PUNIA
Superviseur hiérarchique direct	Chef de Projet
Type de contrat et durée	CDD (6 mois)
Date de Publication	20 février 2026
Date de Clôture	10 Mars 2026



1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROJET

Le Réseau de Médias pour le développement (REMED) est une organisation nationale de la société civile de droit congolais, spécialisée dans le changement de comportement via l'approche communautaire et les médias. L'organisation sensibilise, informe, forme et éduque les membres de la communauté en développant des techniques et stratégies de communication qui impliquent toutes les structures de participation, les médias et divers canaux de communication pour le changement social et de comportement (CCSC).

Opérationnel depuis 2008, le RE.ME.D déploie son expertise dans 11 provinces de la RDC (Nord-Kivu, Sud-Kivu, Tanganyika, Haut-Katanga, Kasai Central, Kasai Oriental, Kinshasa, Ituri, Lualaba, Maniema et Haut-Uele). Dans sa quête d'excellence, l'organisation recourt à des expertises spécialisées et intègre l'approche de la Conception Centrée sur l'Humain (HCD) dans la mise en œuvre de ses projets multisectoriels d'urgence et de développement (Santé, Nutrition, WASH, Protection, Environnement, Éducation, Sécurité Alimentaire, Bonne Gouvernance, etc.).

La Zone de Santé (ZS) de Punia traverse actuellement une crise humanitaire de sévérité 4, marquée par des déplacements massifs dépassant la population résidente (91 100 PDI contre 81 252 habitants selon l'ERM de nov. 2025). Cette pression démographique, atteignant plus de 50 % dans les Aires de Santé de Punia 1 et Punia 2, exacerbe les risques de protection : 652 cas de VBG et mariages précoces ont été rapportés en seulement trois mois sur l'ensemble de la ZS (août-octobre 2025).

Face à l'absence d'infrastructures sécurisées et à la vulnérabilité extrême des femmes et des filles, l'ONG RE.ME.D, avec l'appui financier du Fonds Humanitaire en RDC (FH-RDC), met en œuvre un projet de réponse intégrée VBG et Protection de l'Enfance pour fournir une assistance holistique et sauver des vies.

Ce projet de « Réponse intégrée en Protection VBG et Protection de l'Enfance en faveur des populations affectées par les crises dans la Zone de Santé de Punia, Province du Maniema » s'inscrit dans le cadre de la 1ère Allocation Standard 2025 du FH-RDC, sous la thématique : « Assistance Humanitaire aux personnes en besoin urgent d'assistance humanitaire : Aide multisectorielle aux personnes déplacées internes (PDI), retournés, communautés hôtes et populations confrontées aux besoins les plus sévères dans les zones de santé affectées par les chocs ».

2. OBJECTIF ET PILIERS DU PROJET

Le présent projet vise à améliorer les conditions de vie et la protection des populations affectées par les crises dans la Zone de Santé de Punia, en contribuant à l'absorption des risques et à l'amélioration de la réponse par des services de prévention et de prise en charge holistique des survivant·e·s de VBG/EAS/HS. Il s'attache également à renforcer la prévention, l'absorption et la réponse aux risques de protection de l'enfant (ENA/S, EAGA/ESGA et autres enfants vulnérables) ainsi que la résilience des populations déplacées, retournées et des communautés hôtes.

L'ensemble de l'intervention est guidé par une **approche centrée sur l'humain**, garantissant la dignité, la participation active et la redevabilité envers toutes les personnes affectées. Dans le cadre de cette multisectorialité, le projet s'articule autour de deux piliers majeurs :

- **Volet Protection VBG/EAS/HS** : Mise en œuvre d'une réponse holistique (médicale, psychosociale, juridique et réinsertion) basée sur l'approche centrée sur la survivante. Ce pilier inclut la construction et l'animation d'Espaces Sûrs pour les femmes et les filles (ESFF) ainsi que des points d'écoute intégrés aux FOSA. La stratégie repose sur la prévention et la mobilisation communautaire via un pool de sensibilisateurs et des radios partenaires, en collaboration directe avec les Organisations à Base Communautaire (OBC/Espaces sûrs) pour un plaidoyer actif et un référencement sécurisé.
- **Volet Protection de l'Enfant (PE)** : Assurer une prise en charge holistique des enfants vulnérables (ENA/S, EAGA/ESGA) ainsi que des enfants marginalisés issus des communautés déplacées et hôtes. Ce pilier intègre le tracing, la réunification familiale, la réinsertion socio-professionnelle et le placement en Famille d'Accueil Transitoire (FAT) pour un environnement protecteur immédiat. Il inclut également la construction et l'animation d'Espaces Amis des Enfants (EAE) et s'appuie sur la redynamisation des mécanismes communautaires par la formation des RECOPE contre les risques d'abus, d'exploitation et de violences.

Transversalité, Redevabilité et MGP :

Garantir l'efficacité et l'éthique de l'aide par la mise en place d'un Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) accessible, sûr et confidentiel pour recueillir les feedbacks et traiter les abus. Cette approche assure la fluidité des circuits de référencement et contre-référencement multisectoriels, tout en renforçant les capacités des structures locales et acteurs de première ligne (OBC/Espaces Sûrs, Pool de sensibilisateurs, RECOPE, EAE, FAT). Elle repose sur une sensibilisation proactive de masse et de proximité pour la prévention des risques de protection à tous les niveaux.

C'est dans cette optique que l'ONG **REMED** cherche à recruter un (e) **Officier Protection de l'enfant** pour la mise en œuvre technique et la coordination de ces activités dans la Zone de Santé de **PUNIA**

3. FONCTIONS GÉNÉRALES DU POSTE

Sous la responsabilité du Chef de Projet, l'Officier Chargé.e de Protection de l'enfant est positionné (e) entre les exigences de performance de la direction et les enjeux spécifiques à la gestion de son équipe et de ses collaborateurs.

Sous le contrôle principal de celui-ci (dans certains cas du chargé de suivi évaluation) et en accord avec la vision, la mission et les valeurs fondamentales de **RE.ME.D**, l'Officier Protection de l'enfant est directement responsable des orientations techniques et stratégiques dans la mise en œuvre des activités de Protection de l'enfant dans la Zone de Santé de Punia. Il est le principal agent de liaison avec les services techniques du domaine de la protection dans sa zone d'affectation (**DIVAS, Parlement de l'enfant, GT-PE, FOSA...**) et les structures communautaires de protection de l'enfant et partenaires locaux (**Espaces Amis d'enfant, RECOPE/CCPE, Troupes théâtrales, Radio communautaires, acteurs communautaires de mise en œuvre**) et autres acteurs œuvrant dans la zone ainsi que les autorités politico-administratives locales où il a été affecté.

4. CONFORMITÉ ET POLITIQUES INTERNES AU RE.ME.D

- Obligation de s'engager à respecter le code de conduite du REMED et la politique du respect des bénéficiaires et de prévention d'abus de tout genre à l'endroit des femmes et des enfants.
- S'engager à faire preuve de professionnalisme et d'une éthique fondée sur les principes humanitaires et du Do No Harm.
- S'engager à ne pas être impliqué dans aucune affaire d'exploitation ou d'abus sexuels, de conduite abusive, et/ou de violation de la protection des enfants et des personnes adultes bénéficiaires. Obligation de reconnaître et d'accepter que

REMEDI pratique une politique de « tolérance zéro » en ce qui concerne l'exploitation et les abus sexuels (EAS) et toute forme de violence sexuelle.

- Prendre toutes les mesures requises pour empêcher l'exploitation ou les abus sexuels de n'importe quel employé ou de toute autre personne engagée et contrôlée par lui, ainsi que toute mesure corrective dans le cas où une situation d'exploitation ou d'abus sexuels ait lieu.
- Faire usage des mesures requises pour empêcher l'exploitation et les abus sexuels peuvent inclure, sans y être limité : (1) Une interdiction claire de tout engagement dans une situation d'exploitation ou d'abus sexuels ; (2) La dénonciation immédiate de tout cas d'exploitation et/ou d'abus sexuels présumé à travers les mécanismes de signalement existants : dont les boîtes à suggestion, le numéro d'alerte interagence : 495555, le numéro VERT REMEDI : 0855194444 ou 0988901071, les adresses mail : ethic@remeddr.org, integrity@remeddr.org et transparence@remeddr.org ; (3) Contribuer à la vérification obligatoire de tout membre du personnel avant recrutement.

5. MISSIONS ET TÂCHES SPÉCIFIQUES DE L'OFFICIER CHARGE-E DE PROTECTION DE L'ENFANT

C'est dans cette optique que l'ONG RE.ME.D cherche à recruter un (e) **Officier Protection de l'enfant** pour la mise en œuvre technique et la coordination de ces activités dans la Zone de Santé de PUNIA.

Cadre de responsabilité :

Sous la responsabilité du Chef de Projet, l'Officier Protection de l'enfant est positionné (e) entre les exigences de performance de la direction et les enjeux spécifiques à la gestion de son équipe et de ses collaborateurs. Sous le contrôle principal de celui-ci (dans certains cas du chargé de suivi évaluation) et en accord avec la vision, la mission et les valeurs fondamentales de RE.ME.D, l'Officier Protection de l'enfant est directement responsable des orientations techniques et stratégiques dans la mise en œuvre des activités de Protection de l'enfant.

Il/Elle développe, coordonne, met en œuvre et suit des programmes visant à prévenir et à répondre aux incidents de protection de l'enfant, y compris les violences sexuelles et l'exploitation sexuelle dans les sites d'intervention. Son rôle implique la supervision des activités, l'encadrement et l'accompagnement des membres des EAE, RECOPE et du personnel sous sa responsabilité, le renforcement des capacités des partenaires de mise en œuvre, l'assurance de la qualité des services pour les enfants non accompagnés/séparés (ENAES), les enfants associés aux et/ou sortis de groupes armés (EAGA/ESGA) et autres enfants vulnérables victimes d'incidents de protection.

Missions principales :

Le/la titulaire du poste aura pour mission principale de contribuer à la mise en œuvre efficace des interventions de protection de l'enfant dans sa zone d'affectation. À ce titre, l'Officier de la protection de l'enfant aura pour tâches :

- **Planification et Mise en œuvre** : Planifier, mettre en œuvre et suivre les activités de protection de l'enfant conformément aux plans opérationnels et aux lignes directrices du projet.
- **Sélection et Cartographie** : Participer à l'identification et sélection des structures et acteurs communautaires de protection dans les Aires de santé ciblées ; produire une cartographie actualisée de ces acteurs dans la zone de santé de PUNIA.
- **Gestion des Vulnérabilités** : Assurer la supervision globale de l'identification, sélection et référencement des ENAES, EAGA/ESGA et autres enfants victimes de violences sexuelles vers les structures de prise en charge appropriées (EAE, FOSA, etc.).
- **Système de Référencement** : Mettre en place un système de référencement fonctionnel, documenté et coordonné avec les acteurs clés (DIVAS, EAE, RECOPE, et autres Partenaires) pour une prise en charge holistique.
- **Supervision du Sous-partenaire** : Assurer la supervision technique directe de l'Officier de Protection de l'Enfance du Sous-partenaire ; l'accompagner dans la mise en œuvre opérationnelle et veiller à l'alignement de ses interventions avec les standards de REMEDI et du bailleur.
- **Contrôle Qualité et Validation** : Vérifier, valider et consolider les rapports d'activités de protection de l'enfance menées au sein des **Espaces Amis des Enfants (EAE)**. S'assurer de l'exactitude des données et de la qualité narrative des rapports avant leur soumission.

- **Développement d'Outils** : Développer et/ou adapter les outils de collecte de données, de gestion de cas et les supports de formation (pour RECOPE, animateurs EAE) en collaboration avec les partenaires techniques (DIVAS, GTPE).
- **Renforcement de Capacités** : Faciliter le renforcement de capacités des acteurs communautaires et staffs de mise en œuvre sur différents thèmes de protection de l'enfant ; garantir que le personnel du sous-partenaire respecte scrupuleusement les protocoles de gestion de cas et les principes de sauvegarde de l'enfant (Child Safeguarding).
- **Appui Technique et Supervision** : Assurer l'appui technique des structures communautaires (EAE, RECOPE/CCPE) et superviser les activités de prévention réalisées par les troupes théâtrales, radios communautaires et membres de FAT sur les droits de l'enfant, l'égalité de genre et la prévention des EAS.
- **Liaison Institutionnelle** : Être le principal agent de liaison avec les services techniques (DIVAS, Parlement de l'enfant, FOSA), les autorités politico-administratives et les partenaires de protection locaux.
- **Coordination et Représentation Sectorielle** : Participer activement aux différentes réunions de coordination sectorielle liées à la protection de l'enfance (GTPE, Cluster Protection, Sous-Cluster VBG, GT-PSEA) tant au niveau local qu'au niveau provincial pour porter la voix du projet et de REMED.
- **Redevabilité et Reporting** : Assurer la collecte, l'analyse et la documentation des données de protection dans le strict respect de la confidentialité et de la sauvegarde des données ; contribuer à l'élaboration des rapports narratifs périodiques et à la capitalisation des bonnes pratiques communautaires.
- **Polyvalence** : Exécuter toute autre tâche demandée par sa hiérarchie.

6. PROFIL, CRITÈRES DE SÉLECTION ET MODALITÉS DE CANDIDATURE (PE)

A. Formation et Expérience

- **Diplôme** : Enseignement supérieur (Licence/BAC+5 ou BAC+3) en sciences sociales, droit, psychologie, anthropologie, santé publique ou domaines connexes.
- **Nationalité et Âge** : Nationalité congolaise, âge maximum de 45 ans.
- **Expérience Technique** : Minimum de 3 ans dans la planification et la mise en œuvre de programmes de protection de l'enfant (ENAES, EAGA/ESGA), idéalement en zone de conflit ou post-conflit à un poste similaire.
- **Expertise Bailleurs & Agences** : Expérience avérée dans la gestion de projets financés par des bailleurs internationaux (FH RDC, Banque Mondiale) et des agences des Nations Unies (UNICEF, UNHCR).
- **Accompagnement Communautaire** : Expérience confirmée dans l'appui technique aux structures communautaires (EAE, RECOPE/CCPE, FAT) et le renforcement de capacités des acteurs de première ligne et des sous-partenaires.
- **Contexte Local** : Excellente connaissance du contexte social et sécuritaire de la province du Maniema (Zone de Punia) et expérience des réponses d'urgence en RDC.

B. Compétences Requises

- **Expertise Protection** : Maîtrise des Normes Minimales pour la Protection de l'Enfance (CPMS), de l'approche Espace Amis d'Enfants (EAE) et des mécanismes de prévention des violations graves des droits de l'enfant (MRM).
- **Standards techniques et Reporting Humanitaire** : Maîtrise opérationnelle des outils de rapportage des Clusters (4W / 5W) et du système de gestion des informations de protection. Expertise spécifique dans le suivi des indicateurs de performance exigés par le FH RDC et la Banque Mondiale.
- **Standards Étatiques (DIVAS/Santé)** : Maîtrise des canevas de rapportage de la Division Provinciale des Affaires Sociales (DIVAS), du Parlement de l'Enfant et, pour le volet médical, des outils du SNIS liés à la protection.
- **Sauvegarde et Éthique** : Connaissance approfondie de la politique de protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PEAS/HS) et des protocoles de confidentialité et de sauvegarde de l'enfant (Child Safeguarding).
- **Langues** : Maîtrise parfaite du Français (écrit/oral) et des langues locales de Punia (Swahili, etc.).
- **Informatique** : Maîtrise du Pack Office (Word, Excel, PowerPoint) et des outils de communication professionnelle (E-mails, outils collaboratifs).
- **Mobilité** : Capacité confirmée à conduire une moto avec permis de conduire valide (critère essentiel pour les descentes de supervision sur le terrain).
- **Savoir-être** : Aptitude à travailler sous pression en zone volatile, probité morale, sens élevé de la diplomatie communautaire et respect strict de l'éthique humanitaire.

C. COMMENT POSTULER :

Adressez votre candidature au Responsable des Ressources Humaines, en y mentionnant comme objet le n° de l'offre : « AMI/004/OPE/REMED/RH/02/26 » sur l'enveloppe.

Composition du dossier de candidature (Critères éliminatoires) :

- Lettre de motivation (Une page Max) ;
- Curriculum Vitae à jour et détaillé avec 3 Références professionnelles ;
- Copies des diplômes et des certificats de formations ou autres études de spécialisation relative aux domaines d'intervention ;
- Carte de demandeur d'emploi (ONEM), pour les candidats en situation de chômage ;
- Copies des attestations de services rendus relatives à l'expérience professionnelle relatives au poste ;
- Copie de la pièce d'identité.

D. Modalités de dépôt :

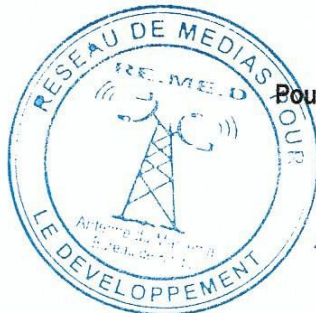
La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **10 Mars 2026, à 16h00'** (heure locale de Punia/Maniema).

Les candidats doivent déposer leurs dossiers physiques au bureau de la Zone de Santé de PUNIA, Province du MANIEMA en RDC, au Bureau RE.ME.D à KINDU sur avenue OLE, Quartier BASAKO, commune de KASUKU et en ligne sur <https://remeddrc.org/site/job>

Notes importantes aux candidat(e)s :

- **Rigueur** : Toute candidature ne respectant pas les conditions ou la composition susmentionnées sera automatiquement rejetée ;
- **Intégrité** : Le processus de recrutement au sein de l'ONG RE.ME.D est **totalelement gratuit**. Aucun frais n'est exigé à aucune étape (dépôt, test ou entretien) ;
- **Inclusion** : Fidèle à ses valeurs de promotion du genre, REMED encourage vivement les **candidatures féminines** ainsi que celles des **personnes vivant avec handicap** ;
- **Confidentialité** : Seuls les candidats dont les dossiers seront présélectionnés seront contactés pour la suite du processus (test écrit et entretien oral).

Fait à Goma, le 19 Février 2026



Pour la Coordination Nationale du RE.ME.D

Ressources Humaines.

